



Conseil économique et social

Distr. générale
4 mars 2003
Français
Original: anglais

Session d'organisation de 2003

15 et 28-31 janvier et 29 et 30 avril 2002

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Lettre datée du 28 février 2003, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil économique et social

Dans sa résolution 2002/24 sur les modalités de la négociation d'un accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale du tourisme, le Conseil économique et social m'a autorisé à nommer parmi ses États membres, en consultation avec les présidents des groupes régionaux, les membres du Comité des négociations avec les institutions intergouvernementales. J'ai l'honneur de vous informer qu'en consultation avec les groupes régionaux intéressés, j'ai nommé membres du Comité les pays suivants : Andorre, Argentine, Égypte, Fédération de Russie, France, Inde, Italie, Jamaïque, Népal, Pakistan, Pérou, Roumanie et Ukraine. De plus, l'Espagne s'est déclarée intéressée à participer en tant qu'observateur.

(Signé) Gert Rosenthal

